

Nous ne sommes pas les seuls préoccupés par la violence



Josée Lamoureux
jlamoureux@asstsas.qc.ca

DANS LE SECTEUR DES SOINS DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, LES ACTES DE VIOLENCE SONT TRÈS FRÉQUENTS, SOIT PRÈS DE 1000 CAS PAR ANNÉE, SELON LA CNESST.

L'analyse des statistiques et les résultats des consultations auprès de ses partenaires, comme l'ASSTSAS, amènent la CNESST à prioriser le risque de violence au travail dans notre secteur. L'année 2018 sera donc consacrée à analyser ce problème et à définir une stratégie d'intervention à long terme en concertation avec le milieu.

Même constat chez nos voisins de l'Ontario

Selon la Public Services Health & Safety Association (PSHSA) de l'Ontario, le secteur des soins de santé détient un des plus hauts taux de blessures avec perte de temps travaillé, dont 12 % liées à la violence au travail. À la suite de ce constat, le ministère du Travail de l'Ontario a publié le *Rapport sur la prévention de la violence au travail dans le secteur de la santé*. Le ministère a aussi soutenu la PSHSA dans l'élaboration de tout un programme à offrir aux milieux de travail.

Des outils à s'approprier

Les documents très pertinents offerts sur le site web de la PSHSA servent de guide aux organisations dans l'élaboration d'un programme complet de prévention de la violence ou l'amélioration d'un programme existant. La majeure partie des contenus peut s'appliquer à notre réalité québécoise, mis à part les aspects légaux qui diffèrent quelque peu d'une province à l'autre. Il est donc tout à fait souhaitable de s'inspirer de ces outils bien élaborés.

Nous sommes tous concernés

La consultation du site de la PSHSA nous confirme que tous les acteurs du réseau de la santé et des affaires sociales, des dirigeants aux soignants, doivent se rassembler afin d'influencer les pratiques en prévention de la violence. Les conséquences en matière de blessures physiques et psychologiques, de qualité de vie au travail, d'heures de travail perdues et de coûts financiers sont très importantes et méritent qu'on y porte une attention particulière. Consultez l'un de nos conseillers qui vous accompagnera dans votre démarche. ■

Un site à explorer : pshsa.ca/workplace-violence

Security Toolkit

Ce document téléchargeable s'adresse aux directions des organisations afin d'amorcer ou d'approfondir la mise en place d'un programme de prévention de la violence. Avec l'autorisation de la PSHSA, nous traduisons ce document. Une adaptation au réseau québécois sera entreprise au cours de l'année.

Des boîtes à outils

Offerts uniquement en anglais, ces documents soutiennent les organisations dans la protection de leurs travailleurs et la mise en place d'environnements sécuritaires. Chacun des sujets conduit à la découverte de nombreux autres outils.

Évaluation des risques de violence au travail
(Workplace Violence Risk Assessment)

Évaluation des risques individuels
(Individual Client Risk Assessment)

Communiquer le risque de violence
(Communicating the Risk of Violence)

Sécurité
(Security)

Système de protection personnelle
(Personal Safety Response System)

